



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 04 décembre 2018

Mercredi 05 décembre 2018, 14h00 : EXERCICE ATTENTAT A L'AÉROPORT DE MAYOTTE

Le Préfet de Mayotte informe la presse et la population, qu'un **exercice** attentat se déroulera à l'aéroport, ce mercredi 05 décembre 2018 dans l'après midi. Aussi, des forces de sécurité intérieure seront mobilisées dans le secteur de l'aéroport.

En effet, au cours de ces dernières années, les risques liés au terrorisme se sont notablement accrus sur l'ensemble du territoire national.

Si Mayotte est géographiquement éloignée de la métropole, elle n'en reste pas moins un département français, sur lequel l'exécution d'un attentat ne peut être écarté. À ce titre, et conformément aux instructions ministérielles, il convenait d'organiser un exercice « tuerie de masse » sur le territoire.

Cet exercice a vocation à permettre aux services de travailler ensemble pour tester leurs chaînes et schémas d'alerte en cas d'attentat, les procédures établies et leurs mises en œuvre ainsi que le déploiement des moyens pour la sécurisation de la population et la résolution de la crise.

Pour préparer cet exercice attentat en condition réelle, le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC) a travaillé de concert avec : la Police aux frontières, la Gendarmerie, le DLEM, l'aéroport de Mayotte, les Douanes, la Délégation de l'Aviation Civile de Mayotte, le Service de Navigation Aérienne de Mayotte, le Procureur de la République, la Croix Rouge Française, la Mairie de Pamandzi, le SDIS, le SAMU, le CHM, le STM et, les pompes funèbres.

L'implication des services, leurs mobilisations et la mise à disposition de moyens et d'effectifs traduisent leur volonté de parfaire leurs connaissances ainsi que leur souhait de protéger la population du territoire.

Contact presse

Préfecture de Mayotte-service communication interministérielle-

Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr



@Prefet976

Préfet de mayotte(organisme gouvernemental)